

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 38 (1950)

Heft: 775

Artikel: Celles qui travaillent sans cesse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qué ? aurait-on descellé les urnes pendant la nuit du samedi au dimanche, avec la complicité de ceux qui étaient chargés de les garder ? Les scrutateurs ont-ils avec habileté falsifié les calculs, trompant la vigilance de leurs collègues des autres partis ?... Les suppositions, toutes plus malveillantes les unes que les autres, vont leur train.

Vérifications et enquêtes

Une enquête serrée est immédiatement demandée et entreprise dans tout le pays, les bulletins sont réexaminés et jugés valables. C'est cette enquête, assez longue nécessairement qui nous a empêché de publier plus tôt le résultat détaillé de cette votation d'importance capitale pour nous.

C'est en enquêtant dans les villages où l'opinion de chacun est notable qu'on a réussi à élucider ce qui s'était passé et que nous allons tenter d'expliquer.

Une indigestion de propagande

Comme nous l'avons dit plus haut, la campagne électorale fut menée avec un grand déploiement de publications, il y en eut, surtout du côté des adversaires une telle quantité que les citoyens étaient littéralement submergés, ils n'avaient plus ni le temps, ni le goût d'ingurgiter cette prose, ni l'énergie de se rendre aux assemblées. Ce fut l'indigestion que nous devons compter comme première cause de notre succès.

A vouloir trop bien faire, on risque de manquer le but, c'est ce qui est arrivé, non seulement dans l'exagération de la propagande, mais encore dans la formule même de la constitution.

La question n'était pas simple

On aurait pu poser une question simple : voulez-vous, oui ou non, accorder aux femmes les droits politiques complets ; nous l'avions demandé ; mais, des esprits plus compliqués ont jugé qu'il fallait diviser le sujet en une série de questions de manière à permettre l'octroi de droits partiels et limités si l'on ne voulait pas d'emblée mettre en mains féminines inexpérimentées, l'arme suffragiste complète. Ceux qui, en bonne justice trouvent que les femmes, payant leurs impôts devraient voter, mais qui pourtant les jugent encore inaptes à l'exercice de leurs droits, ont trouvé qu'il fallait graduer l'expérience et ne parvenir au maximum que plus tard, quand on aurait vu de quel côté les femmes ont l'air de s'orienter.

Or les partisans de droits complets n'avaient pas voulu lâcher prise. Pour mettre tout le monde d'accord et s'inspirant de

l'exemple du canton de Zurich, lors de la consultation de 1947, l'électeur avait à choisir entre une série de questions auxquelles on devait encore donner une réponse affirmative ou négative.

Vive le jargon fédéral !

L'énoncé même des questions était obscur. Dans leur louable désir de tout dire et même de répéter les choses plusieurs fois sous différentes formes, nos rédacteurs fédéraux tombent volontiers dans le style arbitraire et ambigu. Pour cette dernière consultation, ils s'étaient positivement surpassés.

On voit par conséquent que la lecture des tracts explicatifs n'était pas du tout superflu pour beaucoup de gens peu versés dans les finesses du jargon fédéral, et même la fréquentation des assemblées et les commentaires explicatifs sur la manière de voter étaient utiles.

Infiniment nombreux furent ceux qui allèrent aux urnes sans être suffisamment orientés, très nombreux furent les adversaires qui votèrent oui, croyant de bonne foi voter non.

Partis et électeurs

Les partis du centre, nous l'avons dit, avaient laissé la liberté de vote à leurs adhérents, chacun donc se dirigeait seul selon ses propres convictions et cela aussi contribua à la confusion.

On nous demandera comment il se fait que ce même défaut de style n'ait pas jeté dans l'erreur contraire tout autant de partisans du suffrage féminin qui auraient pu voter non, croyant voter oui.

La réponse nous semble facile à fournir : les partisans du suffrage féminin, sont d'une manière générale, des citoyens consciens et éclairés, ce n'est pas pour rien qu'ils sont dégagés de préjugés, c'est que réellement ils ont une faculté de réflexion attentive qui s'exerce en chaque occasion où ils sont appelés aux urnes. Ils sont accoutumés aux textes fédéraux peu clairs, ils n'ont pas été surpris par ce libellé obscur.

Les adversaires au contraire sont souvent des abstentionnistes habituels, ils se dérangent en quelques occasions seulement et à coup sûr lorsqu'en leur dit que leur femme pourrait voter de ce droit qu'ils dédaignent la plupart du temps. Nous ne pouvons naturellement pas appuyer cette supposition par des faits et des chiffres précis, mais elle correspond aux observations que nous avons faites lors de nos campagnes de propagande. A part quelques très honorables exceptions, les adversaires sont des électeurs un peu somnolents qui

trices, aucun parti extrémiste, et pourtant ils sont là-bas 150 millions.

Tant-pis — Tu prends tes exemples trop loin ; mais je sais que chez nous, nos femmes écouteront ou le chef communiste ou le curé.

Tant-mieux — Il y a donc des chances pour que les voies des unes annulent les voies des autres et il n'y aura rien de changé dans l'équilibre intérieur.

Tant-pis — Si tu crois ça ! Elles feront nombre avec les fous qu'on a déjà par ici, et que les abstentionnistes laissent gouverner.

Tant-mieux — Tiens, peut-être que le droit de vote accordé aux femmes va accomplir un miracle : il réveillera les abstentionnistes qui refusent de se déranger, mais qui ne voudront pas se laisser distancer par leur épouse. Ah ! si cette réforme pouvait fouetter un peu nos électeurs, ce serait une fameuse affaire, dont il faudrait mille fois se féliciter.

Tant-pis — Ça aurait coûté moins cher de fustiger à temps les personnes qui ne peuvent même pas se former une opinion sur quelque chose, ou qui sont trop fatigués pour aller jusqu'aux urnes. Pour moi, je vois qu'ils y laisseront bel et bien aller les femmes qui ne connaissent rien aux questions et à l'exercice du droit de vote, ces ignorantes !

Tant-mieux — Ma foi, elles n'y peuvent rien puisque jusqu'à présent, on ne les a pas laissées essayer... C'est en forgeant qu'on devient forgeron, et si, au commencement, elles se trompent des fois, à qui la faute ?

Tant-pis — On se prépare, que diable ! Si ça les intéressait... *Tant-mieux* — Mais elle ont essayé de se préparer, les futures électrices : et elles faisaient des conférences et des cours, et publiaient des brochures et des articles dans les journaux et toi, tu étais des premiers à en faire des gorges chaudes, à te ficher d'elles... Alors quoi ? ont-elles essayé de se préparer ou pas ? Etais-ce bien ? Etais-ce mal. Faudrait savoir... Tu dis que les femmes n'ont pas de logique, mais moi alors...

Tant-pis — Justement. Ces agitées qui ont fait des cours ou des conférences, quand on

Celles qui travaillent sans cesse pour le suffrage féminin

Le Comité Suisse

Mme Vischer-Alloth (Bâle), présidente.
Mme Quinche (Vaud), vice-présidente.
Mme Christen (Winterthour), secrétaire.
Mme Kannacher (Genève), trésorière.
Mme Paravicini (Bâle).
Mme Lienhardt (Zürich).
Mme Waldvogel (Neuchâtel).
Mme Gonzenbach (Berne).
Mme Rovelli (Chiasso).

Mme Leuch, membre d'honneur.

... dirige le travail suffragiste en Suisse, il coordonne l'activité de ses trente-trois sections réparties dans les divers cantons et localités. C'est lui qui entretient les rapports avec les autres grandes sociétés suisses ainsi qu'avec les électrices des autres pays du monde qui font partie, comme nous, de l'Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales.

Les dames de X... prennent le deuil

Le groupe des dames de X... dont l'opposition aux idées suffragistes est bien connue et qui furent fort actives lors d'une votation cantonale relativement récente ont naturellement œuvré cette fois-ci, contre le vote féminin.

Elles se croyaient si certaines de la défaite féministe qu'elles avaient commandé un meeting suivi d'un repas de fêter pour le soir du scrutin. — Elles l'ont mangé tout de même, mais du bout des lèvres, échangeant tout au long de l'agape, des propos sinistres sur l'avenir du pays et sur la dégénérescence de la gent féminine, mêmes les compotes du dessert, tirées des boîtes à conserves bien connus, n'ont pu leur apporter un peu d'adoucissement.

A la fin de la réunion, elles ont voté à l'unanimité — dans l'intimité de leurs séances, elles utilisent tout de même le droit de vote — une résolution recommandant à tous leurs membres de prendre le deuil.

Quoiqu'en soit, ces dames auront toujours la ressource de s'abstenir, lors des vota-

ne se réveillent que de temps en temps.

Ainsi, la victoire fut acquise en somme grâce à une formule embrouillée, c'est du moins la conclusion à laquelle aboutit l'enquête.

Les adversaires ont aussitôt réclamé à cor et à cris l'annulation du scrutin. Elle ne fut pas accordée. En effet, ou bien les électrices ont une opinion et sont capables

Le Comité d'Action

Mme A. Quinche (Vaud), présidente.
Mme S. Bonnard (Vaud), secrétaire.

Mme Prince (Genève), trésorière.

Mme Ruegg (Bâle).

Mme Egl (Zürich).

Mme Häni (Berne).

Mme Thalmann (Berne).

... a été fondé en 1944, lorsque fut déposé aux Chambres fédérales le postulat Oprecht demandant que le suffrage fut introduit dans notre Constitution suisse.

Ce comité, comme son nom l'indique entreprend des actions de propagande destinée à faire aboutir la réforme législative qui donnerait aux femmes de notre pays, leurs droits politiques. Ce comité a proposé cet automne qu'on commence par le droit de vote féminin seulement quand il s'agit de lois fédérales.

Le 18 mars, le Comité d'action a invité les journalistes romands à une conférence de presse à Lausanne.

tions et élections. Leur malheur n'est donc pas sans remède.

Un chroniqueur militaire à la rescoussse

Le quotidien d'information bien connu, l'Echo du Plateau annonce cette nouvelle qui remplira nos lectrices de satisfaction.

Le verdict retentissant qui vient en Suisse de conférer leurs droits politiques complets aux femmes de notre pays, nous a démontré la nécessité de transformer notre page de la femme. Sans oublier les rubriques de modes qui ne cesseront pas, bien au contraire — nous souhaitons que, pour être électrices, nos lectrices restent aussi élégantes que possible — nous ouvrons une série de rubriques féminines nouvelles où l'on trouvera des informations de grande valeur sur l'actualité féminine suisse et étrangère dans le domaine professionnel, social ou politique.

Nous pensons avoir été particulièrement bien inspirés en confiant la rédaction de cette nouvelle page à notre chroniqueur militaire, colonel en retraite, de l'armée suisse, lequel nous a paru tout désigné pour cette besogne délicate.

de la manifester par un vote, ou bien ils ont l'esprit obtus et ils ne peuvent pas empêcher les femmes de voter sous le prétexte qu'elles seraient inaptes. C'est la logique même et nous nous félicitons que nos autorités aient écouté cette voix plutôt que les clamours indignées des vaincus. Nous avons la victoire et nous la gardons.

Tant-mieux — Impossible ! Tu viens de me dire, qu'à part un petit nombre d'agitées, les Suisses ne se soucient pas de politique, toutes les enquêtes du genre Gallup ont prouvé que...

Tant-pis — Enfin, j'ai voulu dire qu'il était dangereux de mettre une arme pareille entre des mains inexpérimentées, maladroites et passionnées.

Tant-mieux — Ecoute un peu et résumons-nous. De toutes tes lamentations, je retiens ceci :

1. ou les femmes sont passionnées et portées au extrêmes ou elles ne le sont pas, si elles le sont, les deux extrêmes se ferment équilibre et il ne se passera rien ;

2. ou les femmes savent voter ou elles ne savent pas, si elles savent pas, elles apprendront, si elles savent, tout va bien ;

3. ou les femmes s'intéressent aux affaires publiques, ou elles ne s'y intéressent pas, si elles s'y intéressent, tout va bien et tu es un oiseau de malheur, ou elles ne s'y intéressent pas, et elles n'iront pas voter et il est inutile de nous faire du mauvais sang.

Tant-pis — Tu as une manière de raisonner...

Tant-mieux — Et toi, tu as une manière d'embrouiller qui crée les ténèbres en plein midi, alors on croit que c'est la fin du monde. Allons laisse-moi fumer en paix. Tant qu'aucun cataclysme plus grand ne menacera pas le pays je refuse de m'étonner.

